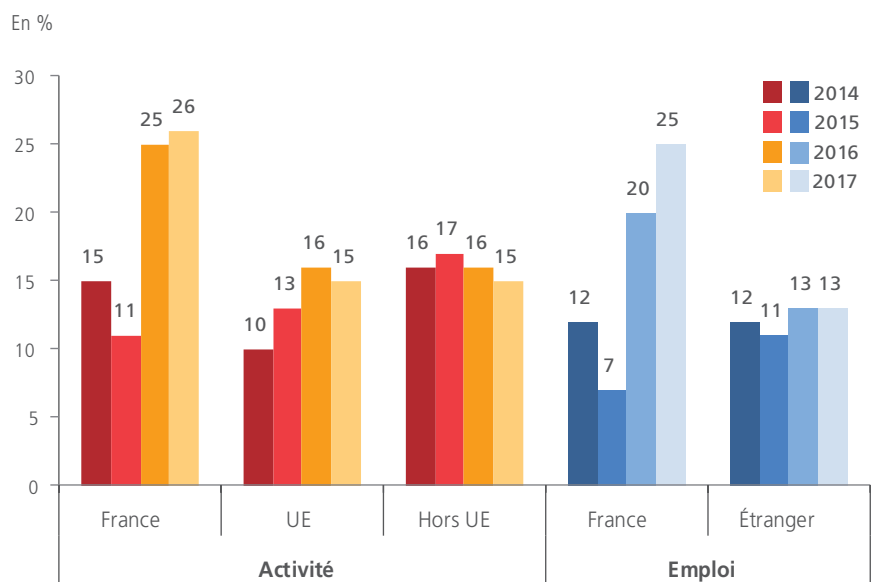


Les perspectives d'activité des ETI françaises pour 2017 à leur plus haut niveau depuis cinq ans

Les perspectives d'activité des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales continuent à s'améliorer en 2017. Pour la deuxième année consécutive, les ETI sont plus optimistes pour la croissance de leur chiffre d'affaires en France qu'à l'étranger. Les ETI affichent globalement de meilleurs résultats en 2016 et de meilleures prévisions pour 2017 que l'année précédente que ce soit au niveau de l'activité, de l'emploi, des carnets de commandes, de l'investissement ou de la trésorerie. Les indicateurs des ETI industrielles pour 2016 semblent repartis à la hausse, après des performances mitigées en 2015. Seul le bilan à l'exportation demeure négatif mais les prévisions sont encourageantes pour 2017. En matière de financement de leurs investissements, les ETI délaissent progressivement l'autofinancement au profit du crédit bancaire, dont la progression ralentirait néanmoins en 2017. L'accès au crédit reste aisé pour la grande majorité des ETI, même si un quart d'entre elles perçoit les garanties exigées comme un obstacle important au recours aux prêts bancaires.

Graphique 1 : Évolution des soldes d'opinion prévisionnels d'activité selon la destination et d'emploi selon la localisation



Sources : enquêtes 2014-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Selon l'enquête réalisée début 2017 par la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance (encadré 1), les perspectives d'évolution de l'activité des ETI sont à leur plus haut niveau depuis cinq ans : 50 % des ETI prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires en 2017 et 11 % une baisse, soit un solde d'opinion prévisionnel de + 39 points. Ce solde est supérieur de 4 points à celui de 2016, lui-même en progression de 7 points par rapport à 2015. Ces perspectives n'atteignent toutefois pas le niveau d'optimisme de l'année 2011 qui se manifestait par un solde d'opinion prévisionnel supérieur de 10 points.

L'amélioration des perspectives d'activité se poursuit en 2017

Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité pour 2017 progresse pour les ETI de plus de 500 salariés (+ 50 après + 47) et pour celles de moins de 500 salariés (+ 27 après + 25). Cependant, les

ETI de moins de 250 salariés affichent un solde stable (+ 18 en 2017, comme en 2016 et 2015). Les ETI peu internationalisées se démarquent par une amélioration de leur solde prévisionnel d'activité (+ 5 points entre 2016 et 2017) à l'inverse des ETI solidement implantées à l'international¹ (- 1 point), même si, en niveau, il reste inférieur à celui de ces dernières (+ 37 contre + 49). Le solde d'opinion prévisionnel de l'activité des ETI des services s'améliore fortement (+ 54 points après + 44). Les ETI de ce secteur sont ainsi les plus optimistes pour 2017.

L'optimisme des ETI quant à l'activité en France se maintient en 2017

Pour la deuxième année consécutive, les ETI sont plus optimistes pour la croissance de leur chiffre d'affaires en France qu'à l'étranger

¹ i.e. dont plus du quart des effectifs sont basés à l'étranger.

(graphique 1) : le solde prévisionnel d'activité en France en 2017 s'élève à + 26 (après + 25 en 2016) alors qu'il n'est que de + 15 à l'étranger (après + 16 en 2016). Les ETI de l'industrie sont beaucoup plus optimistes quant à l'évolution de leur activité à l'étranger, particulièrement hors de l'Union européenne (UE) (+ 32 hors UE, + 24 en UE et + 18 en France), à l'inverse des ETI du commerce et des services.

Les perspectives d'évolution de l'activité à l'étranger des ETI les plus internationalisées sont en baisse par rapport à 2016 (solde de + 37 pour 2017 contre + 50 en 2016 pour l'UE, + 43 contre + 55 hors UE), bien que toujours supérieures à celles des autres ETI. Pour 2017, 16 % des ETI ont des projets de créations de filiales ou de prises de participations à l'étranger contre 15 % en 2016. Les projets en UE sont à la hausse (9 % contre 7 % en 2016), sans pour autant retrouver le niveau de 2015 (10 %).

Les perspectives de recrutement continuent de s'améliorer en France, elles se stabilisent à l'étranger

Le solde d'opinion relatif aux perspectives de recrutement des ETI en France est passé de + 20 pour 2016 à + 25 pour 2017. La dynamique des perspectives de recrutement est particulièrement marquée dans l'industrie (+ 23 pour 2017 après + 8 pour 2016), ainsi que dans les entreprises de plus de 500 salariés (+ 31 après + 20). Les ETI plus modestes en taille (moins de 500 salariés) seraient en revanche un peu moins optimistes pour 2017 (+ 18 après + 20). Les perspectives de recrutement à l'étranger se stabilisent (+ 13). Elles diminuent pour les ETI les plus internationalisées (+ 39 après + 47), les ETI innovantes² (+ 19 après + 23) et les ETI de l'industrie. Elles augmentent cependant pour les ETI de plus de 500 salariés, les ETI peu internationalisées et les ETI peu innovantes.

Le niveau des commandes a progressé en 2016 et continuerait d'augmenter en 2017

Après un bilan négatif en 2015, les carnets de commandes des ETI se sont regarnis en 2016 : 20 % des ETI jugent qu'ils ont été bien remplis contre 11 % les trouvant faibles (14 % contre 18 % en 2015). Une proportion légèrement plus élevée des ETI peu internationalisées que des ETI fortement internationalisées considère que leur carnet de commandes a été bien garni en 2016 (21 % contre 19 %). De même, la part des ETI de plus de 500 salariés trouvant leur carnet de commandes bien garni en 2016 est plus importante que celles des ETI de moins de 500 salariés (23 % contre 17 %). Mais les ETI de moins de 250 salariés affichent un taux très proche des ETI de plus de 500 salariés (22 %). Au niveau sectoriel, les ETI des services ont amélioré leur situation, déjà favorable en 2015, tandis que le solde d'opinion des ETI de l'industrie redevient positif : 23 % trouvent que leur carnet de commandes a été bien rempli en 2016 contre 12 % le trouvant faible (16 % et 21 % en 2015). Les entreprises du commerce affichent un solde d'opinion à nouveau négatif.

Cette dynamique à la hausse devrait se poursuivre en 2017 puisque le solde prévisionnel relatif aux commandes est de + 21 après + 14 pour 2016. Les ETI de plus de 500 salariés (+ 29), de l'industrie (+ 28), les plus internationalisées (+ 28) et les plus innovantes

² Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins une des cinq mesures suivantes au cours des trois dernières années : a) financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R & D ; b) acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ; c) déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ; d) développé pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ; e) commercialisé un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. Aucun produit ou procédé analogue ne doit avoir été commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Tableau 1 : Part des ETI qui jugent importants les obstacles à leur développement en 2017 (rappel en 2016)

En %

	Ensemble des ETI	Industrie, construction	Commerce, transport, hébergement	Services
Réduction des marges	51 (53)	53 (54)	50 (53)	48 (53)
Manque de fonds propres	16 (14)	10 (14)	17 (14)	22 (13)
Endettement excessif	13 (12)	12 (15)	13 (14)	14 (6)
Resserrement des conditions d'accès au crédit	14 (13)	15 (15)	14 (11)	13 (13)

Sources : enquêtes 2016-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

(+ 28) se montrent particulièrement optimistes. Seules les ETI de moins de 250 salariés affichent un solde prévisionnel négatif (- 1).

Le bilan 2016 des ETI à l'exportation reste une nouvelle fois inférieur aux attentes

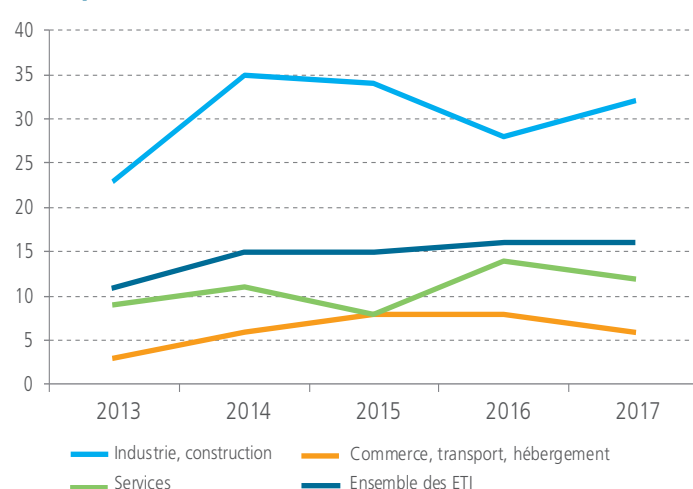
Le bilan 2016 des ETI à l'exportation demeure néanmoins négatif : 12 % seulement d'entre elles considèrent que le niveau de leurs exportations en 2016 a été supérieur à leurs attentes contre 22 % pensant le contraire (16 % et 23 % en 2015). Seules les ETI des services semblent satisfaites de leur exposition à l'international : 18 % d'entre elles estiment que les objectifs d'exportation ont été dépassés alors que 15 % considèrent leurs exportations en 2016 inférieures à leurs objectifs.

Le solde prévisionnel d'exportation pour 2017 se maintient au même niveau que celui de 2016 : la différence entre la proportion d'ETI estimant que leurs exportations seront en augmentation en 2017 et la part de celles qui pensent qu'elles diminueront est de + 16 (graphique 2). Les ETI les plus optimistes sont les plus internationalisées (+ 43). Elles sont suivies par les ETI de l'industrie (+ 32), les ETI innovantes (+ 27) et celles de plus de 500 salariés (+ 20). Seules les ETI peu innovantes et celles du commerce se distinguent par un faible solde prévisionnel (respectivement + 1 et + 6).

L'opinion des ETI quant à la réduction des marges comme obstacle au développement continue de s'améliorer

51 % des ETI jugent que la réduction des marges a été un frein important ou insurmontable à leur développement en 2016, après 53 % un an auparavant (tableau 1). La baisse est plus vive pour les ETI les moins innovantes (46 % après 53 %), les ETI de moins de 500 salariés et celles des services (48 % après 53 %). Les ETI de la construction restent les plus sensibles à la réduction des marges, même si la part considérant celle-ci comme un obstacle important ou insurmontable a diminué (64 % après 68 %).

Graphique 2 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel des exportations selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

La hausse des investissements en 2016 se confirme

Le solde d'opinion entre les dirigeants d'ETI qui considèrent que leurs investissements de croissance interne (investissements physiques et immatériels) ont augmenté en 2016 et ceux qui pensent qu'ils ont diminué s'amplifie (+ 32 après + 22 en 2015). Toutes les catégories d'ETI sont concernées par cette augmentation, à l'exception des ETI des services, dont le solde diminue légèrement après la forte augmentation de 2015 (+ 33 après + 34). Ces dernières restent tout de même une des catégories d'ETI dont le solde d'opinion relatif à l'évolution des investissements est le plus élevé, avec les ETI de plus de 500 salariés (+ 34), les ETI innovantes (+ 33) et les ETI de l'industrie (+ 31).

Les perspectives 2017 en matière d'investissements de croissance interne sont identiques à celles de 2016 (*graphique 3*). Les ETI de plus de 500 salariés, les plus innovantes, les plus internationalisées, et celles des services ont davantage l'intention d'investir en 2017 (solde de + 28 pour chacune de ces catégories).

Les prévisions 2017 sont favorables aux investissements de croissance externe

En matière d'investissements de croissance externe, les intentions de prise de participation et de création de filiale pour 2017 sont en hausse par rapport aux prévisions pour 2016 : 41 % des dirigeants d'ETI prévoient de prendre une participation dans une autre entreprise et 28 % de créer une filiale en 2017 contre respectivement 36 % et 24 % il y a un an. L'augmentation est particulièrement marquée pour les ETI de l'industrie (43 % après 32 % pour la prise de participation et 32 % après 25 % pour la création de filiale).

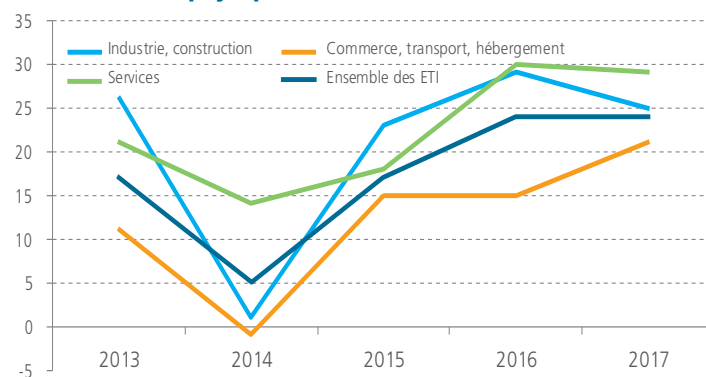
Le financement par endettement et concours bancaires se stabilise en 2016

La part du financement des investissements de croissance interne et externe par endettement et concours bancaires est restée stable entre 2015 et 2016 : les ETI ont financé leurs investissements à moitié par recours au crédit. Les ETI du commerce, des transports et de l'hébergement ainsi que les ETI peu internationalisées ont le plus recouru à ce moyen de financement. Le financement par apports en fonds propres reste minoritaire, bien qu'en légère augmentation (3 % contre 2 % en 2015). L'autofinancement continue de décroître en 2016 : 44 % des investissements des ETI ont été autofinancés contre 48 % en 2015 et 53 % en 2014. L'autofinancement reste cependant le principal moyen de financement des ETI de moins de 250 salariés (59 %), des plus internationalisées (57 %) et des ETI des services (50 %).

Le recours à l'autofinancement diminuerait à nouveau en 2017

Les soldes d'opinion prévisionnels sur le financement des investissements en 2017 laissent penser que la tendance à la croissance du recours au crédit et au recul de l'autofinancement devrait se poursuivre, mais moins fortement que les années précédentes (- 6 pour l'autofinancement contre - 10 en 2016 et - 11 en 2015 ; + 11 pour le crédit bancaire après + 14 en 2016 et 2015). La baisse de l'autofinancement devrait être plus importante pour les ETI dont le recours à ce moyen de financement est encore majoritaire (solde de - 12 pour les ETI des services et de - 11 pour les ETI de moins de 250 salariés). Corrélativement, ces mêmes catégories d'ETI ont, plus que les autres, l'intention de recourir au crédit (solde d'opinion prévisionnel de + 21 pour les ETI de moins de 250 salariés et de + 17 pour celles des services). Les besoins en fonds propres devraient reculer en 2017 (solde d'opinion prévisionnel de - 1) sauf pour les ETI de moins de 250 salariés (+ 5). Ce ralentissement de l'accroissement du recours au crédit s'inscrit dans un contexte où une ETI sur sept considère le resserrement de l'accès au crédit comme un obstacle important voire insurmontable et une ETI sur huit perçoit l'endettement excessif comme un frein. Ces proportions sont à peu près stables sur un an. La part d'ETI jugeant le manque de fonds propres comme un obstacle au financement par le crédit est passée de 14 % à 16 %.

Graphique 3 : Évolution du solde d'opinion prévisionnel de l'investissement physique et immatériel selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Huit ETI sur dix ne rencontrent pas de difficultés d'accès au crédit

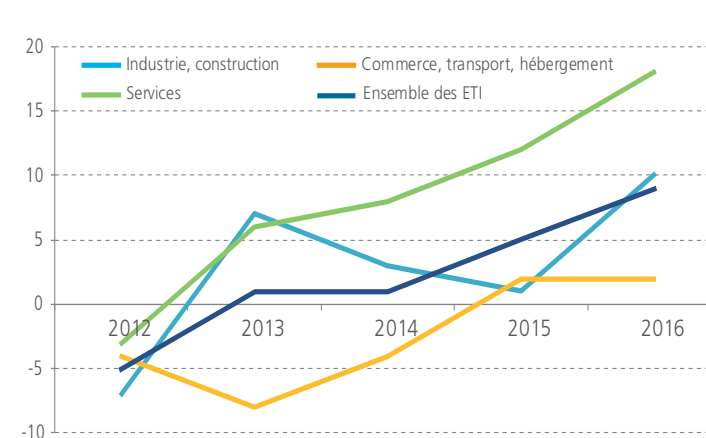
En 2016, huit ETI sur dix n'ont rencontré aucune difficulté particulière pour accéder au crédit de trésorerie ou à l'investissement. Certains freins limitent néanmoins leur recours aux prêts bancaires : les garanties restent le principal obstacle, constituant une contrainte importante ou insurmontable pour les prêts à court et long terme par respectivement 18 % et 24 % des ETI. Malgré des taux d'intérêts en baisse constante, 6 % des ETI les considèrent comme une contrainte importante ou insurmontable à l'accès au crédit de trésorerie et 8 % au crédit à l'investissement (contre 2 % en 2015).

La situation de trésorerie continuerait de s'améliorer en 2017

Le solde d'opinion des ETI relatif à leur situation de trésorerie en 2016 poursuit la progression entamée l'an dernier (*graphique 4*). La grande majorité des ETI est concernée. Cette amélioration est particulièrement manifeste pour les ETI les plus internationalisées, avec un solde d'opinion de + 18 en 2016 contre + 2 en 2015, et de l'industrie (+ 10 après + 3).

Les plus petites ETI (moins de 250 salariés) se distinguent, comme en 2015, par une meilleure situation de trésorerie en 2016 que les ETI de plus de 500 salariés (+ 18 contre + 10). En revanche, leur situation de trésorerie ne devrait pas s'améliorer en 2017, contrairement aux ETI de plus de 500 salariés (+ 2 contre + 14 pour les soldes d'opinion prévisionnels). Les autres catégories d'ETI affichant des soldes d'opinion prévisionnels élevés sont les ETI les plus internationalisées (+ 23 contre + 7) et les ETI les plus innovantes (+ 13 contre + 3).

Graphique 4 : Évolution du solde d'opinion de la situation de trésorerie selon le secteur d'activité



Sources : enquêtes 2013-2017 DGE-Bpifrance auprès des ETI.

Encadré 1 : Source, méthodologie et définitions

Enquête de conjoncture auprès des ETI

Cette étude présente les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée en mars-avril 2017 par la DGE et Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) nationales, c'est-à-dire dont la tête de groupe est en France. 670 questionnaires ont été reçus, sur lesquels 518 ont été retenus (les autres étant incomplets ou en dehors du champ des ETI). L'échantillon a été redressé en fonction de trois critères par post-stratification : la taille, le secteur d'activité, la région. L'analyse porte sur les comptes consolidés lorsqu'il y en a d'établis, sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Entreprises de taille intermédiaire (ETI)

La catégorie des *entreprises de taille intermédiaire* a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'agit des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des *petites et moyennes entreprises* (entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires

n'excède pas 50 millions d'euros ou le bilan 43 millions d'euros) et qui :

- d'une part, occupent moins de 5 000 personnes ;
- d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total du bilan annuel n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Elles se situent donc entre les *PME* et les *grandes entreprises*.

Solde d'opinion

Les indicateurs calculés en soldes d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit, ...) des entreprises. Ils correspondent à des soldes de pourcentage d'opinions opposées :

- Indicateurs en évolution = [(% « en hausse ») - (% « en baisse »)] X 100

- Indicateurs en niveau = [(% « aisé ») - (% « difficile »)] X 100

Encadré 2 : Les ETI patrimoniales moins optimistes quant à l'évolution de leur activité en 2017

- La nature des détenteurs du capital d'une entreprise peut en influencer les projets et le fonctionnement. La forte présence parmi les ETI nationales d'entreprises patrimoniales et, plus particulièrement, familiales conduit à s'intéresser au développement et aux trajectoires prises par ces entreprises comparativement aux autres ETI. Les entreprises patrimoniales sont celles dont le capital est détenu de manière significative (plus de 50 %) par une ou plusieurs personnes physiques nommément connues. Lorsque, en outre, il existe un lien de parenté entre ces personnes, ces entreprises *patrimoniales* sont dites *familiales* (une entreprise patrimoniale détenue par une seule personne est ici considérée comme familiale).
- En 2016, les ETI patrimoniales représentaient 64 % des ETI nationales et les ETI familiales, 45 %.
- Les ETI patrimoniales sont plus implantées à l'étranger : elles sont 34 % à y avoir des filiales contre 27 % pour les autres ETI. Cependant, si leur effectif à l'étranger représente 17 % de leur effectif total et qu'elles réalisent 15 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger, elles sont dépassées par les ETI non patrimoniales dont l'effectif à l'étranger représente 21 % de l'effectif total et qui y réalisent 16 % de leur chiffre d'affaires. 19 % des effectifs des ETI familiales sont situés à l'étranger contre 11 % pour les ETI patrimoniales non familiales.
- Les ETI non patrimoniales sont plus optimistes sur l'évolution de leur activité en 2017 que les patrimoniales (solde de + 41 contre + 38). Les ETI familiales sont un peu plus optimistes que les non familiales (+ 40 contre + 36). Le solde d'opinion des ETI familiales sur l'évolution de leur activité à l'étranger en 2017 entre celles envisageant une croissance et celles envisageant une diminution est de + 16 en UE et + 18 hors UE contre respectivement + 14 et + 11 pour les patrimoniales non familiales et + 17 et + 12 pour les non patrimoniales. Pour l'évolution de l'activité en France, le solde d'opinion des ETI patrimoniales non familiales est de + 36 contre + 24 pour les familiales et les non patrimoniales. Pour les recrutements en 2017, les ETI patrimoniales non familiales sont les plus volontaires en France et à l'étranger alors que les ETI non patrimoniales sont les moins portées à recruter.
- Pour 2017, les dirigeants d'ETI patrimoniales privilégient plus les investissements de croissance interne que les autres ETI (solde de + 28 contre + 18). De la même manière, les ETI patrimoniales semblent plus s'orienter vers des opérations de croissance externe : 46 % évoquent des prises de participation contre 32 % pour les non patrimoniales, et 30 % contre 24 % envisagent de créer de nouvelles filiales.
- Les ETI patrimoniales recourent davantage à l'endettement et aux concours bancaires pour investir : ce moyen de financement des investissements concerne 59 % des ETI familiales en 2016, 49 % des autres ETI patrimoniales et 39 % seulement des ETI non patrimoniales. Le recours à l'endettement bancaire devrait encore augmenter en 2017 : 28 % des dirigeants d'ETI patrimoniales non familiales prévoient d'y recourir davantage, 25 % des familiales et 18 % des non patrimoniales. Concernant les obstacles à leur développement, les ETI patrimoniales non familiales citent plus souvent que les autres la réduction des marges (57 %), le manque de fonds propres (20 %) et le resserrement des conditions de crédit (18 %). Les ETI familiales sont plus nombreuses à citer l'endettement excessif comme obstacle à leur développement (15 %).

Pour en savoir plus :

« La conjoncture des ETI : enquête annuelle 2017 », Bpifrance, juin 2017. Cette publication présente l'analyse détaillée de l'enquête menée conjointement par la DGE et Bpifrance.

Johanna BISMUTH, DGE,
Michel BARRETEAU, Catherine GOULMOT, Bpifrance

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2017

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES